

Vérifier qu'une audience est publique (CA Paris)

Par **Machi**, le **24/04/2024** à **00:15**

Existe t-il un moyen de savoir si les audiences sont publiques, autre que de contacter directement la Cour ? Sont-elles nécessairement publiques si elles sont affichées dans le calendrier des audiences ?

Question annexe: sur le site de la presse judiciaire, quelle est la différence entre un "procès" et un "jugement" ? comment savoir si une date correspond à l'audience elle-même ou à un prononcé de jugement ?

Merci !